

L'APAJH, un mouvement citoyen depuis 1962

Tout handicap – Tout âge de la vie

Depuis 1962, notre ambition est la mise en œuvre de toute action destinée à favoriser la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap. L'ensemble des associations APAJH rassemblées au sein de sa Fédération fait le choix de porter l'ambition d'une société inclusive.



Mouvement citoyen, l'APAJH milite pour une société inclusive

Reconnue d'utilité publique, l'APAJH est le premier organisme en France à accompagner tous les types de handicap: moteur, sensoriel (visuel ou auditif), mental, psychique, cognitif, polyhandicaps, ou les troubles de santé invalidants.

L'APAJH agit quotidiennement pour une citoyenneté pleine et entière des personnes en situation de handicap, au cœur d'une société où l'ensemble des dispositifs sont accessibles à tous, dans le respect des souhaits et attentes de chacun.

DÉCOUVRIR L'APAJH en 4 minutes



Penser la société inclusive, c'est penser au-delà de l'accessibilité de la cité, des rues et des bâtiments, c'est permettre la participation de tous, avec tous.



Laïcité

Solidarité



Citoyenneté



90

associations
au coeur de la Fédération



**Plus de
700**

structures APAJH
en France métropolitaine
et outre-mer



**Plus de
14 000**
salariés,
des professionnels
aux multiples expertises.



**Plus de
100**
métiers exercés
dans les structures.

De l'accompagnement des enfants et des familles dès le diagnostic précoce du handicap, à l'accompagnement à la scolarisation, à la formation et la vie professionnelle (...), les structures APAJH évoluent avec les besoins et attentes des personnes accompagnées. Emploi accompagné, unité d'enseignement maternel autisme, plateforme de parcours renforcés d'accès à la professionnalisation, dispositifs de Répit..., dans tous les domaines, tout au long de la vie.



**Plus de
35 000**

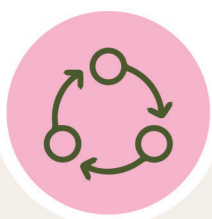
**enfants, adolescents
et adultes accompagnés.**

L'importance de la promotion du pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap

L'autodétermination, c'est faire des choix et prendre des décisions en accord avec ses préférences, valeurs et possibilités. L'autodétermination ce n'est pas « faire ou dire à la place de » mais « être aux côtés et à l'écoute de » : c'est reconnaître aux personnes, en situation de handicap, le droit et la capacité d'exercer un pouvoir sur leur vie, permettre l'accompagnement de l'expression des choix et le respect inconditionnel de ceux-ci et leur donner les moyens de les réaliser.

Il s'agit de favoriser l'expression des besoins, des expertises et des expériences des personnes concernées et en être à l'écoute pour promouvoir le pouvoir d'agir des personnes au niveau individuel et collectif.

Le pouvoir d'agir, c'est se sentir « apte à », « capable de », percevoir la possibilité d'avoir un contrôle et un impact sur sa propre vie. C'est avoir confiance en ses capacités.



Pour l'APAJH, l'évolution des structures et de l'offre d'accompagnement, c'est avant tout un engagement et une philosophie d'accompagnement, donnant la possibilité aux personnes accompagnées de s'autoriser à s'exprimer pleinement, décider et agir pour leur projet de vie.



Les attentes, souhaits, choix et besoins des personnes accompagnées et de leurs proches, doivent en permanence nourrir, guider, orienter et dynamiser les créations, innovations et inventions qui permettront de diversifier et personnaliser les prestations dispensées directement par nos services et établissements, ou par le biais des partenariats mis en place.



**DÉCOUVREZ LE PROJET ASSOCIATIF.
EN FALC, EN PODCAST ET ANIMATION !**





L'utopie des pionniers

La naissance de l'APAJH

9 février 1962

Sous l'impulsion d'une institutrice et d'un syndicaliste, des enseignants créent l'AAPAH, Association d'Aide et de Placement pour les Adolescents Handicapés, qui deviendra APAJH quelques années plus tard. Il s'agit de Lucie Nouet, institutrice de classe de perfectionnement, également secrétaire de la commission de l'enfance inadaptée du Syndicat national des instituteurs (SNI), et de Robert Seguy, secrétaire général du SNI.

Tous deux sont engagés et profondément attachés à une conception républicaine de l'École gratuite, laïque et obligatoire.

C'est de leur lutte et de leur ténacité qu'est née l'APAJH, première association universaliste à se battre pour que les personnes en situation de handicap aient leur place, toute leur place, dans la société. Une utopie portée depuis 1962 par tout un mouvement citoyen.



Tour Maine Montparnasse – 33 avenue du Maine
29e étage – boîte aux lettres 35 – 75755 PARIS Cedex 15
www.apajh.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



@federation.apajh



Fédération APAJH



@federation_apajh



FEDAPAJH